

# L'ARCHE

## SOUS L'ARC EN CIEL

# LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR  
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



DOSSIER: LE CENTRE GABRIEL ROSSET  
CONNEXIONS SOLIDAIRES ARRIVE À LYON  
NOËL RÉVÈLE LE MYSTÈRE DE NOS EXISTENCES

**N°240**  
DÉCEMBRE 2013

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX 0472767371  
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE / [contact@fndsa.org](mailto:contact@fndsa.org) / [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

## HEBERGEMENT D'URGENCE

### ■ CENTRE GABRIEL ROSSET / 122

191 PLACES  
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

AS       365

### ■ L'AUBERGE DES FAMILLES

38 PLACES  
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

     365 

### ■ LA MAISON DE RODOLPHE

40 PLACES  
105 RUE VILLON / 69008 LYON

     365  

### ■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

16 PLACES  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

### ■ RENFORT HIVERNAL

JUSQU'À 236 PLACES

## ACCUEIL DE JOUR

### ■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE

461 RUE ROBERT SCHUMAN  
60 PERSONNES PAR JOUR  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

      365

### ■ ACCUEIL SAINT VINCENT

90 PERSONNES PAR JOUR  
10 RUE BELLIÈVRE / 69005 LYON

      365

### ■ LA RENCONTRE

50 PERSONNES PAR JOUR  
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON

      365

### ■ RELAIS SOS

100 PERSONNES PAR JOUR  
90 RUE MARIUS BERLIET / 69008 LYON

 AS      365

### ■ HALTE DE NUIT

25 PLACES  
85 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON

## HEBERGEMENT D'INSERTION

### ■ FOYER EUGÈNE PONS

25 PLACES  
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON

AS     365

### ■ RÉSIDENCES LE « 85 » ET « LES HORTENSIA »

42 PLACES  
85 ET 68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE  
69007 LYON

AS     365

### ■ RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE

66 PLACES  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE

AS      365

### ■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

27 PLACES  
461 RUE ROBERT SCHUMAN  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

      365

### ■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX

100 PLACES  
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON

AS     365

### ■ ANTENNES FAMILLES

130 PLACES  
■ BELLEROCHÉ  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
■ 8 BIS RUE FERBER  
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS      365

### ■ L'AUBERGE DES FAMILLES

12 PLACES  
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

       365

### ■ RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN

12 PLACES  
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON

     365

## CAPACITÉS D'ACCUEIL

■ **HEBERGEMENT URGENCE :**  
269 PERSONNES TOUTE L'ANNÉE  
86 PERSONNES (RENFORT HIVER)  
150 PERSONNES (GRAND FROID)

■ **HEBERGEMENT INSERTION :**  
414 PERSONNES

■ **ACCUEIL DE JOUR :**  
300 PERSONNES PAR JOUR

## ATELIER D'INSERTION

### ■ ATELIER CUISINE

10 POSTES  
3 RUE PERE CHEVRIER / 69007 LYON

### ■ ATELIER ENTRETIEN

NETTOYAGE / BUANDERIE  
MAINTENANCE  
13 POSTES  
3 RUE PERE CHEVRIER / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRANSFORMATION

6 POSTES  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRANSPORT

11 POSTES  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRI OBJETS

14 POSTES  
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

### ■ ATELIER TRI TEXTILE

24 POSTES  
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

### ■ RECYCLERIES

7 POSTES  
■ 85 RUE S.GRYPHE 69007 LYON

DANS LES DÉCHETTERIES

- 29 ROUTE DE LA GARE  
69340 FRANCHEVILLE
- IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES  
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
- CROIX BLANCHE - ZA DEUX VALLEES  
69670 VAUGNERAY

AS      365

## ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE **MISSION TRANSVERSALE** ET UNE ACTIVITÉ PRÉSENTE AU CŒUR DE TOUTES LES AUTRES.

### ■ MISSION EMPLOI-FORMATION

### ■ MISSION LOGEMENT

### ■ PARCOURS EXPERIMENTAL DE RETOUR AU LOGEMENT PAR L'EMPLOI (PERLE)

### ■ PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

### ■ TOUS LES SERVICES SOCIAUX (SERVICE ACTION FAMILLES, MONDE NOUVEAU, ETC.)

AS      365



# SANTÉ

# LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

## LITS DE REPOS

12 PLACES  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



## POINT SANTÉ

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



## LIEU HYGIÈNE

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



## GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

30 PLACES  
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



# BRIC A BRAC

## CROIX ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

## DECINES-CHARPIEU (PROJET)

12 RUE EMILE ZOLA  
69150 DECINES-CHARPIEU

## GUILLOTIERE

56 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON

## OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD / 69600 OULLINS

## VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

## VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX  
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

## VESTIAIRE D'URGENCE

82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE 69007 LYON

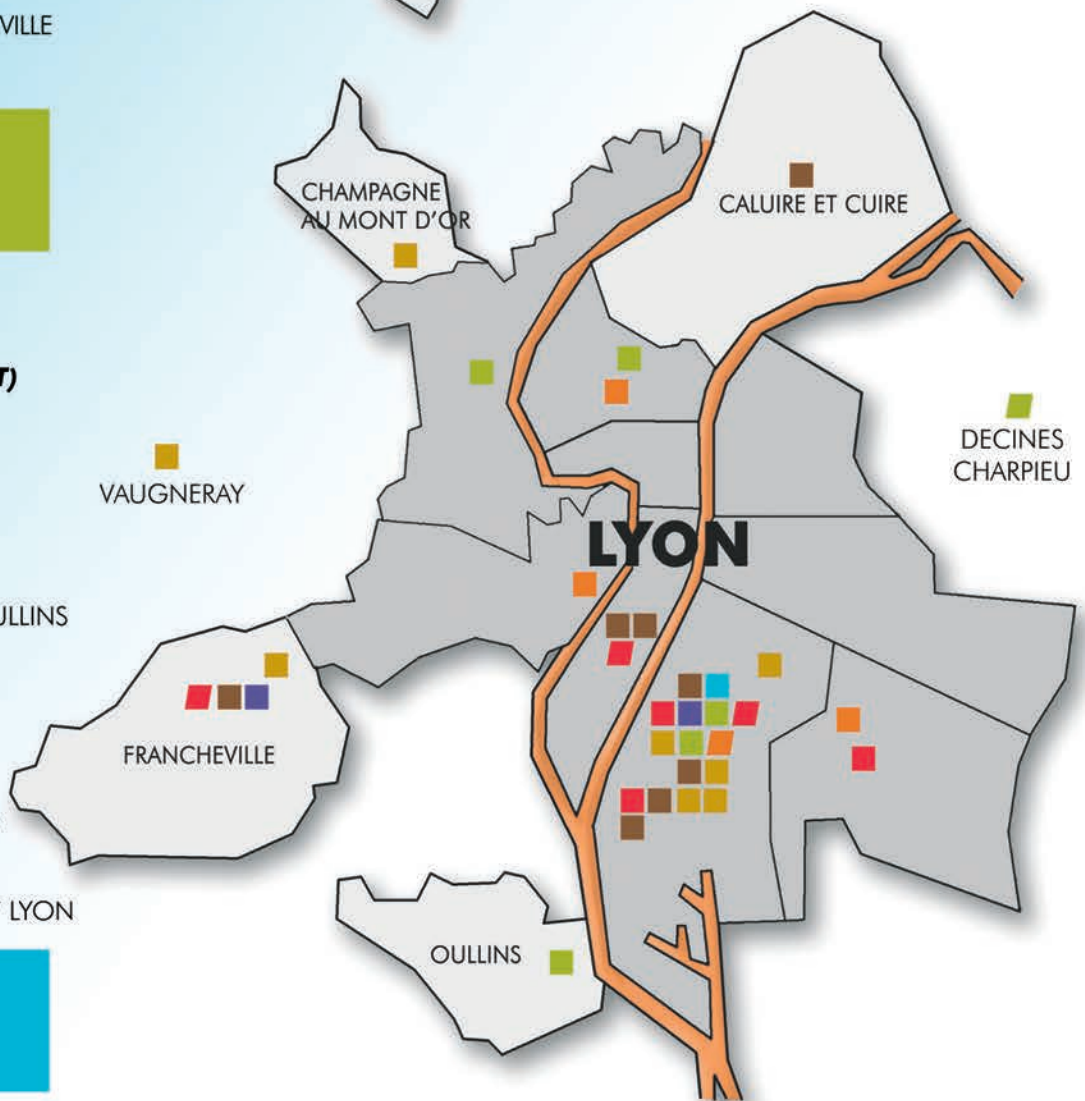


## VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE



L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER



ACCUEIL DE JOUR



FEMME ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME ISOLÉ



ACCUEIL INCONDITIONNEL



ACCUEIL SUR PRESCRIPTION



OUVERTURE PERMANENTE



RENFORCEMENT HIVERNAL



ORIENTATION



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



SANTÉ



ATELIER D'INSERTION



ACCUEIL AVEC ANIMAUX



## → Dominique MENTRÉ Président

Monique ESCOFFIER-ROY, Vice-présidente

Jean-Pierre FUES, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

### RÉDACTION

#### Directeur de rédaction :

Dominique MENTRÉ

#### Rédacteur en chef :

Dominique MENTRÉ

#### Comité de rédaction :

Michel CATHELAND / Monique ESCOFFIER /

Djida GRANGER / Sébastien GUTH /

Bruno LÉPINE / Michel LÉVY / Annie PAPILLON /

Noëlle PIERRE / Paul VEYRIRAS

#### Ils ont collaboré à ce numéro :

Alan BEVIERRE / Franck BIASINI /

Max BOBICHON / Camille BOUVIER /

Tiang GIRARD / Arnaud IRACANE /

Marc LABORIE / Pierre-Jacques OLIVIER /

Michel PAILLARD / Olivier PETIT / Claire PITIOT /

#### Dépôt légal :

4<sup>e</sup> trimestre 2013

#### Directeur de la publication :

Dominique MENTRÉ

#### N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

#### Imprimerie :

IML CAPCOLOR - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage : 25.000 exemplaires

## POURQUOI UN PROJET ASSOCIATIF ?

Le 20 novembre dernier, l'Assemblée générale a approuvé notre Projet associatif pour les années 2014-2017.

Ce travail, réalisé par les membres du Bureau, répond à la première recommandation issue de l'évaluation interne de notre association.

**Sa finalité est simple :** il s'est agi de rassembler, dans un document synthétique tout ce qui fonde notre action depuis 1950, année de la création de l'association LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. C'est le texte de référence qui permet à tous de mieux en appréhender l'histoire, les valeurs, les missions et la gouvernance. Il fixe également le cadre de nos actions et donne les orientations stratégiques et les axes de développement pour les trois années à venir.

Il permet ainsi de guider les responsables salariés de l'association dans la mise en œuvre de leur projet de service.

Pour nos partenaires, il fixe le cadre et les limites de nos actions.

Il donne aux associations qui œuvrent à nos côtés une vision claire de notre positionnement et de nos objectifs.

**Ce projet associatif n'apporte pas d'innovation particulière.** Il rassemble en un seul document tout ce qui a été vécu et écrit depuis des années dans des supports tels que que l'ARCHE, les projets de services, les comptes rendus...

**C'est un document vivant, destiné à évoluer.** Il pourra être amendé en fonction de l'évolution des situations de pauvreté et des contraintes législatives et budgétaires.

Il manifeste la volonté des membres de l'association de **poursuivre l'œuvre initiée par son fondateur Gabriel ROSSET : venir en aide aux personnes sans-abri dans un contexte sans cesse en évolution.**

La situation actuelle pour les plus démunis est d'autant plus difficile que le 115 du Rhône a enregistré, le jour du 1er novembre 2013, **le triste record de 1 147 personnes sans solution d'hébergement par faute de place.**

L'ombre des années noires d'après-guerre se profile, et la faiblesse financière de notre pays augure mal des solutions à court terme.

Nous ne pouvons plus nous contenter d'attendre que l'État se mobilise seul face à cette situation dramatique. Les solutions reposent également entre les mains des hommes de bonne volonté capables d'ouvrir leur cœur.

**Il suffit que chacun agisse avec les moyens dont il dispose.** C'est de la somme de tous ces « actes d'amour » que jailliront les réponses à la misère qui nous entoure. ■

## SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Horaires BRIC A BRAC	10
Nous aider	23

<b>BRÈVES</b>	5 à 8
---------------	-------

## VIE DU FOYER

Connexions Solidaires	9
Des conteneurs pour textiles	11
Dossier : Le Centre Gabriel ROSSET	12 à 15

## CAHIER SOCIAL

Travail en lien avec les bénévoles	16
Agir pour l'insertion et l'emploi	17

## CAHIER ÉCONOMIQUE

Merci	18
-------	----

## SPIRITUALITÉ / CULTURE

Noël révèle le mystère de nos existences	19
Cherchez donc	20
Conte de Noël : le coq gaulois	21
Seigneur, pourquoi m'as-tu dis d'aimer ?	22

*Ce numéro de l'Arche vous est adressé avec une documentation sur la 10<sup>ème</sup> Campagne de Mécénat « Les Arbres de la Solidarité ».*

## AGENDA

## → 18 DÉCEMBRE 2013

Le 18 décembre à 17h, aura lieu la première Vente aux Enchères Solidaire de Produits de Noël, organisée par le Rotary Club de Lyon - Porte des Alpes, et dirigée par Maître Michel RAMBERT Artcurial, en partenariat avec l'association des commerçants des Halles, au profit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI Halles de Lyon Paul BOCUSE / 102 Cours Lafayette 69003 Lyon.

## → FIN DÉCEMBRE 2013

**FÊTES DE FIN D'ANNÉE:** Des fêtes de fin d'année auront lieu dans l'ensemble des structures. Les bonnes volontés sont les bienvenues afin d'organiser et animer ces manifestations. Merci de vous inscrire au standard : 04 72 76 73 53.

## → 20 FÉVRIER 2014

**SOUP'R BOL 2014 :** 2<sup>ème</sup> édition de l'évènement festif et solidaire qui aura lieu place de la République le jeudi 20 février 2014 de 17h à 21h00 (Voir page 7).

## → 22 ET 23 FÉVRIER 2014

**QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE dans le Rhône:** A cette occasion, rejoignez nos équipes de quêteurs! Merci de vous inscrire au standard du FOYER: 0472767353

## → 6 AVRIL 2014

**CONFÉRENCE SUR GABRIEL ROSSET:** Les Conférences de Carême auront pour thème « les figures lyonnaises de la foi ». Elles se dérouleront à la Basilique de Fourvière (Lyon 5<sup>ème</sup>). Le 6 avril à 15h30, aura lieu une conférence sur Gabriel ROSSET, Fondateur du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, par François ASENSIO Diacre permanent.

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet [www.fnds.org](http://www.fnds.org) ou en vous abonnant à la newsletter INFO-FOYER. ■

## PREMIÈRE VENTE AUX ENCHÈRES SOLIDAIRE DE PRODUITS DE NOËL 18 DÉCEMBRE À 17H



Organisée par le Rotary Club de Lyon - Porte des Alpes, et dirigée par Maître Michel RAMBERT Artcurial, en partenariat avec l'Association des Commerçants, cette manifestation au profit

du FOYER vous permettra d'acquérir des produits de Noël offerts par les commerçants des Halles. Le parrain de ce bel évènement est le prestigieux chef étoilé Paul BOCUSE!

**LE 18 DÉCEMBRE À 17H** aux Halles de Lyon Paul Bocuse / 102 Cours Lafayette 69003 LYON.

Le catalogue des produits en vente est disponible sur le site internet du FOYER : [www.fnds.org](http://www.fnds.org) ■

## QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE DANS LE RHÔNE

**LES 22 ET 23 FÉVRIER 2014 (SOUS RÉSERVE)**

LE FOYER recherche de nombreux bénévoles pour cette manifestation très importante, la moitié du budget de l'association dépendant en partie de la générosité sous toutes ses formes.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire au standard de l'association (Tel. 04 72 76 73 53). N'hésitez pas à solliciter vos amis, vos proches pour participer à cet élan de solidarité! ■



## VENEZ FÊTER LE « SOUP'R BOL » 2014



**Jeudi 20 février 2014, Place de la République 69002 Lyon de 17h00 à 21h00**

Ne manquez pas la seconde édition du Soup'R Bol parrainée par Michael JONES, le célèbre chanteur et guitariste.

Petit clin d'œil au Super Bowl américain, ce rendez-vous lyonnais se déroulera place de la République (devant le Printemps) entre 17h00 et 21h00.

**3 soupes** de prestige, cuisinées avec passion par Fabrice BONNOT et servies à partir de 17h00 dans un bol créé spécialement seront vendues au profit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Des animations-concerts viendront ponctuer ce temps festif, convivial et solidaire, en présence de nombreuses personnalités.

**Alors réservez la date du 20 février pour venir déguster cette « soupe populaire » d'un nouveau genre et participer à ce Soup'R Événement 2014!**

**PRIX (au profit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI) :**

- 2 euros la soupe
- Bol Guy DEGRENNE « Collector » 5 euros

Cette manifestation est née d'une rencontre entre **Fabrice BONNOT** (Entr'acte / Cuisine et Dépendances), **Frédéric GARCIA** et **Patricia FERRAND** (consultants médias) ■

## BIENVENUE A LA NOUVELLE DIRECTRICE DU FOYER

**Marion VEZIANT-ROLLAND** est nommée directrice du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI à compter du 14 novembre 2013.



Elle succède à Gérald JULIEN qui n'a pas été confirmé à ce poste par le Bureau.

Âgée de 39 ans, Marion VEZIANT-ROLLAND est salariée du FOYER depuis le 1er février 2012. Membre du Comité de Direction du FOYER, elle avait jusqu'à présent la responsabilité des services administratifs et financiers de l'Association.

Titulaire d'un diplôme de l'École de Commerce de LYON (EM LYON), elle a débuté sa carrière à Hewlett-Packard France en tant qu'Analyste financier.

Après 2 années passées en Egypte dans le cadre d'un service national en coopération, elle intègre en 1999 le groupe Louis Dreyfus Négoce, groupe international de négoce de matières premières en qualité de Contrôleur de Gestion pour les filiales étrangères.

De 2007 à 2010 elle a travaillé au CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) et contribué à la mise en place d'un contrôle de gestion, avant de devenir responsable du service comptabilité et contrôle de gestion.

Elle a également été de 2006 à 2010 Présidente de l'association des Éclairées et Éclaireurs Unionistes de France.

Son engagement au FOYER a été reconnu par tous les membres du Bureau qui ont décidé à l'unanimité sa nomination à ce poste. ■

## DES JOURNÉES D'ENTRAIDE RÉUSSIES

La grande mobilisation de tous les acteurs du FOYER aura permis de réussir cette année encore cette belle manifestation du FOYER au Palais des Sports de Gerland.

A l'heure où nous bouclons notre journal, le résultat serait une nouvelle fois en augmentation par rapport à l'an passé, pour une fréquentation de l'ordre de 11.000 visiteurs.

Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour ce grand week-end solidaire du 9 et 10 novembre, et à l'année prochaine! ■



## 10 ANS D'ARBRES DE LA SOLIDARITÉ

L'opération des Arbres de la Solidarité qui consiste à **parrainer, moyennant un don de 1 000**

**euros, un arbre planté et identifié au nom du mécène** dans des parcs ou espaces verts de la ville de Lyon, du Grand Lyon et du département du Rhône **fête ses 10 ans.**



Depuis 2003, les collectivités, les entreprises, les particuliers, les professions libérales, les fondations... s'associent au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par le biais de l'opération de mécénat les Arbres de la Solidarité.

Pour cet anniversaire, l'objectif est le parrainage de 600 Arbres de la Solidarité. **La somme recueillie permettra de contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil des personnes sans-abri.**

**Vous trouverez un dossier de parrainage adressé en même temps que ce numéro.**

MERCI à l'ensemble des parrains qui, par leur confiance et leur implication aux côtés du FOYER, permettent à l'association d'accompagner les plus démunis vers une vie meilleure. ■

## AIMER EN CHANTANT



François ASENSIO, Président de l'Association des Amis de Gabriel ROSSET, vient de sortir son 3ème CD intitulé: "Aimer en Chantant". Une partie des recettes de ce nouvel album sera consacrée au financement de la cause de béatification de Gabriel ROSSET, fondateur du FOYER.

### Pour commander :

François ASENSIO - 359 rue du MOLLARD / 01 120 DAGNEUX.

Chèque à l'ordre de "Postulation de Gabriel ROSSET"

Joindre un chèque de 15 euros + 2 euros de frais de port. ■

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE AU FOYER



© AURYNDRIKSON - FOTOLIA.COM/WWW

### 24 DÉCEMBRE

Le 24 décembre, une soirée festive et une messe de Noël célébrée par le Cardinal Philippe BARBARIN, seront organisées au Centre Gabriel ROSSET.

Nous avons besoin d'environ 30 personnes pour l'accueil, l'échange, le dialogue, l'animation de la soirée, et l'animation liturgique de la messe.

Par ailleurs, à partir de 18h est organisée à la Chardonnière une messe de Noël, suivie d'une soirée. Nous recherchons quelques bénévoles pour aider à l'organisation.

### 25 DÉCEMBRE

Chaque année, LE FOYER ouvre grandes les portes du Centre Gabriel ROSSET le jour de Noël à midi pour offrir un repas aux familles ainsi qu'aux personnes isolées de la ville de Lyon.

Nous avons besoin d'environ 30 bénévoles pour préparer les tables, accueillir les convives puis servir le repas et faire la fête.

Le repas de Noël sera particulièrement festif, aussi nous faisons appel à votre générosité pour financer ces 400 repas, à l'aide du coupon-réponse ci-dessous.

Il est également possible d'offrir des dons en nature, des friandises, des objets de toilette ou des vêtements et des sous-vêtements pour hommes.

### 31 DÉCEMBRE

Bienvenue à tous les bénévoles qui désirent faire la fête le 31 décembre, avec nos amis du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Si vous avez des talents spécifiques d'animation, de chants, de jeux, ou autres activités récréatives, informez-nous!

## COMMENT NOUS AIDER POUR CES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ?

### ■ En devenant bénévole :

Téléphone du standard de l'Association : 04 72 76 73 53

Mail : benevolat@fnds.org

### ■ En offrant un Repas de Noël à 10 euros

J'offre :  1,  2,  3,  4,  \_\_\_ repas de Noël à 10 euros

# DISPOSITIF HIVERNAL DE LA VEILLE SOCIALE 2013-2014 JUSQU'À 236 PLACES SUPPLÉMENTAIRES ASSURÉES PAR LE FOYER



→ Pendant la période hivernale (du 4 novembre 2013 au 1er avril 2014) l'État et les Collectivités locales débloquent des moyens spécifiques pour mettre à l'abri celles et ceux qui sont sans solution d'hébergement : LE DISPOSITIF HIVERNAL DE LA VEILLE SOCIALE.

Il revient à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) d'organiser et de coordonner la mobilisation des acteurs en veillant à l'inconditionnalité de l'accueil, à la continuité de prise en charge et à l'égalité d'accès au service d'accueil et d'hébergement.

A ce jour, dans le Rhône, hors places de « Grand Froid », **850 places d'hébergement supplémentaires sont prévues par la Préfecture** (dont 86 places assurées par LE FOYER). En cas de période de « Grand Froid », et à la demande de l'État, LE FOYER pourra être amené à ouvrir des capacités d'accueil supplémentaire (150 places).

## LE FOYER accompagne ce dispositif avec l'ouverture progressive de :

- **25 places** de mise à l'abri pour des personnes isolées et des couples à la Halte de Nuit à Lyon 7ème,
- **16 places** pour des personnes isolées et des couples à Villefranche-sur-Saône,
- **25 places** pour des hommes isolés à La Chardonnière à Francheville,
- **20 places** pour des femmes avec jeunes enfants à la Résidence Le Bordeaux à Lyon 2ème,
- **150 places**, pour tout public en cas de période de « Grand Froid »

(suroccupation au **Centre Gabriel ROSSET, Maison de Rodolphe, gymnase...**),

■ **L'Accueil de Jour Saint-Vincent**, situé dans le Vieux Lyon, ouvre ses portes, en partenariat avec l'Ordre de Malte, les dimanches matins,

■ **La Veille Sociale Téléphonique du Rhône** gérée par LE FOYER a renforcé ses équipes d'écoutes pour informer et orienter les personnes composant le 115 (numéro d'appel gratuit d'urgence).

**Au total, au cœur de cet hiver, LE FOYER pourra assurer près de 930 places, toutes structures confondues (soit 236 places supplémentaires).**

Pour faire face, nous avons besoin de **couvertures ou duvets**, de café et de sucre, de vêtements chauds, de **bénévoles**, de dons, afin d'assurer un accueil inconditionnel, digne et chaleureux... ■

## CARNET LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

- Monsieur **Thierry OLLIER**, ancien Passager de la Chardonnière et adhérent du GEM AGORA, décédé le 23 septembre, à l'âge de 47 ans.
- Madame **Suzanne CHASSIGNOL**, ancienne bénévole, elle accueillait les familles venant demander un logement. Engagée au Foyer de Châteauneuf de Galaure en 1972, elle est partie 26 ans en Afrique en tant que médecin. Elle est décédée le 30 Août à l'âge de 81 ans.

- Monsieur **Frédéric DEFALCO**, ancien Passager, décédé au mois de septembre, à l'âge de 46 ans.
- Madame **Josiane LAURENT**, responsable de la Quête à LENTILLY, décédée le 31 août 2013.
- Monsieur **Bouchta BARDAD**, Passager de la Maison Relais « Les Hortensias », décédé le 16 octobre 2013, à l'âge de 50 ans.

*Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.*

*La cérémonie de Toussaint a réuni les salariés, bénévoles et Passagers le 5 novembre 2013 au Cimetière de la Guillotière devant les caveaux de l'association et dans le jardin du souvenir du FOYER. Ils se sont recueillis en mémoire des Passagers disparus. LE FOYER a également, le 1er novembre, publié dans la presse un faire-part.*





# CONNEXIONS SOLIDAIRES

## UN OUTIL AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PLUS DÉMUNIS

→ **Connexions Solidaires est un programme conçu par Emmaüs Connect qui lutte contre l'exclusion numérique. Il propose à ses bénéficiaires un accès facilité à des équipements et offres de télécommunications, ainsi qu'un accompagnement pour développer les usages numériques aux plus démunis. LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, convaincu de l'intérêt du programme, a souhaité accompagner son déploiement sur le territoire du Rhône.**

**A**ppeler pour avoir un renseignement, acheter moins cher sur internet, faire ses démarches en ligne, être joignable rapidement pour un poste à pourvoir, surveiller sa consommation d'électricité en temps réel... Les télécommunications révolutionnent notre quotidien et facilitent nos vies.

Mais alors que certains montent dans « l'ascenseur digital », pour d'autres le « tout numérique » est un phénomène subi, qui vient renforcer le sentiment d'exclusion. On observe ainsi l'apparition d'une nouvelle fracture sociale, peu visible mais grandissante : **aujourd'hui, être « déconnecté » est devenu un frein majeur à l'insertion sociale et professionnelle.**

### DOUBLE PEINE

Le programme Connexions Solidaires est né d'un constat fort : les personnes qui ont le plus besoin des télécommunications (téléphonie fixe et mobile, internet et services associés), sont aussi celles qui y ont le moins accès. En effet, si elles n'ont pas de compte bancaire, ou ont des revenus trop faibles ou irréguliers pour pouvoir se permettre un prélèvement automatique mensuel, elles n'ont pas accès aux forfaits et doivent consommer des cartes prépayées dont le prix à la minute est bien plus élevé. De même, les offres qui ont révolutionné le marché de la téléphonie ne sont accessibles que sur internet.

Ainsi, les personnes les plus démunies sont aussi celles qui payent le plus cher leur accès à la téléphonie : c'est ce qu'on appelle la « double peine ».

### UNE RÉPONSE A L'EXCLUSION NUMÉRIQUE

Emmaüs Connect lutte contre l'exclusion numérique en proposant une solution innovante : **Connexions Solidaires.**

Lancé en 2010 à Paris, en partenariat avec SFR, et les acteurs de l'action sociale, « Connexions Solidaires » propose aux personnes en situation de précarité un accès à des équipements et offres de télécommunications solidaires, ainsi qu'un accompagnement pour développer les usages numériques sans pénaliser leur budget.

### UN PROGRAMME COMPLET DANS LE CADRE D'UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Dans le cadre d'un accompagnement social, Connexions Solidaires permet aux bénéficiaires de réduire leurs dépenses en télécommunications tout en gagnant en « connectivité » par un programme complet qui repose sur 3 piliers :

#### ■ Des équipements et des offres à tarif solidaire

Les bénéficiaires du programme peuvent acheter des cartes prépayées mobile ou internet sans engagement à un tarif solidaire ainsi que des téléphones portables, des solutions d'accès à internet et des ordinateurs reconditionnés.

#### ■ Un accompagnement pédagogique personnalisé

Des conseillers accueillent et répondent aux questions des bénéficiaires : Comment choisir une offre adaptée ? Comment résilier ? Comment lire ses factures ? Connexions Solidaires propose également un service de médiation sociale afin de trouver des solutions amiables avec les opérateurs pour les personnes qui n'arrivent plus à payer leurs factures.

#### ■ Des ateliers thématiques

L'offre d'accès est renforcée d'ateliers thématiques qui permettent de gagner en autonomie.

En 3 ans, plus de 3 000 personnes ont bénéficié de ce coup de pouce temporaire. Il a permis en moyenne, de diviser par deux les dépenses de télécommunications des bénéficiaires. Pour les 67% des publics en recherche d'emploi, être connecté a amélioré leur autonomie et leur réactivité et a ainsi facilité leur insertion socio-professionnelle. Par ailleurs, 20% des personnes inscrites ont accédé à leur premier portable grâce au programme. Enfin, les activités du programme ont permis de créer des emplois solidaires.

### UNE PREMIÈRE ANTENNE A LYON, EN PARTENARIAT AVEC LE FOYER

Après 3 ans d'expérience en Ile de France, Connexions Solidaires se déploie aujourd'hui sur le reste du territoire français pour agir à grande échelle contre l'exclusion numérique, devenue synonyme d'exclusion sociale.

Grâce au soutien du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, convaincu de la valeur du projet, le premier point d'accueil lyonnais a ouvert ses portes.

C'est une étape supplémentaire du déploiement national dont le défi est d'aider 100 000 personnes à développer leur potentiel numérique pour s'insérer dans notre société désormais connectée. ■

Pierre-Jacques OLIVIER

## INFORMATIONS PRATIQUES

### POINT D'ACCUEIL CONNEXIONS SOLIDAIRES :

L'accès à ce service est réservé aux personnes munies d'un bon émis par un travailleur social.

■ Adresse : 20 rue Croix BARRET, 69007 LYON (dans les locaux du FOYER)

■ Permanences : le mercredi et le vendredi de 14h à 18h

■ Responsable : Pierre-Jacques OLIVIER

■ Téléphone : 06 27 25 39 51

# LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

## BRIC À BRAC



© PICCIANERI - FOTOJIA.COM

**LES BRIC À BRAC DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI POUR S'HABILLER, SE CHAUSSER, SE MEUBLER, S'ÉQUIPER... TOUT EN ÉTANT SOLIDAIRE AVEC LES PLUS DÉMUNIS !**

### ACHETEZ SOLIDAIRE ET À PETIT PRIX !

#### BRIC A BRAC CROIX-ROUSSE

19 RUE PAILLERON 69004 LYON  
TÉL. +33 (0) 4 72 07 94 89  
LUNDI, MERCREDI ET JEUDI DE 14H30 À 17H30, SAMEDI DE 9H À 12H / MÉTRO HÉNON / BUS C13.

#### BRIC A BRAC GUILLOTIÈRE

56 RUE SÉBASTIEN GRYPHE 69007 LYON  
TÉL. +33 (0) 4 72 73 09 27  
MARDI AU VENDREDI DE 14H30 À 17H30  
MÉTRO GUILLOTIÈRE OU SAXE-GAMBETTA

#### BRIC A BRAC OULLINS

6 RUE PIERRE SEMARD 69600 OULLINS  
TÉL. +33 (0) 4 72 66 95 02  
LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 14H30 À 17H30  
SAMEDI DE 9H30 À 12H / MÉTRO LIGNE B / BUS C7 / C10.

#### BRIC A BRAC VAISE

21 RUE BERJON 69009 LYON  
TÉL. +33 (0) 4 78 47 13 47  
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI DE 14H30 À 17H30 SAMEDI DE 9H À 12H / MÉTRO GARE DE VAISE.

#### BRIC A BRAC VILLEFRANCHE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE  
TÉL. 04 63 60 05 38  
MARDI, JEUDI DE 14H À 17H / SAMEDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H

### OU DEPOSER VOS DONS EN NATURE ET CONTACTER LE SERVICE COLLECTE ?

SERVICE **COLLECTE A DOMICILE**: Collecte à domicile vos dons de meubles et objets volumineux. Vous pouvez contacter le service Collecte au **04 37 37 49 72** ou par mail: **collecte@fnds.org**

### DEPOTS DE DONS

#### DEPOT GUILLOTIÈRE

85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE LYON 7ÈME  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 20H  
WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H

#### DEPOT ARTILLERIE

8 BOULEVARD DE LYON 7ÈME  
TÉL. 04 78 39 32 95  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 16H30. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

#### DEPOT BRIC A BRAC DE VAISE

21 RUE BERJON - LYON 9ÈME  
TÉL. 04 78 47 13 47  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

#### DEPOT BRIC A BRAC DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE  
TÉL. 04 63 60 05 38  
MARDI, JEUDI ET SAMEDI DE 9H À 12H. FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

### RECYCLERIES

(BUNGALOW AU SEIN DES DÉCHETTERIES)

#### RECYCLERIE DE VAUGNERAY

(DÉCHETTERIE) CROIX BLANCHE - ZA DES DEUX VALLÉES 69670 VAUGNERAY  
TÉL. 04 78 45 76 83  
LUNDI DE 10H À 12H / DU MARDI AU SAMEDI DE 9H À 12H / FERMETURE JOURS FÉRIÉS.

#### RECYCLERIE DE FRANCHEVILLE

29 RTE DE LA GARE 69340 FRANCHEVILLE  
TÉL. 04 78 59 04 32  
MÊMES HORAIRES QUE LA DÉCHETTERIE\*  
FERMETURE LE DIMANCHE.

#### RECYCLERIE DE CHAMPAGNE AU MONT D'OR

IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR  
TÉL. 04 78 47 56 51.  
MÊMES HORAIRES QUE LA DÉCHETTERIE\*  
FERMETURE LE WEEK-END.

### HORAIRES DES DÉCHETTERIES ET DES RECYCLERIES (GRAND LYON):

■ DU 1ER NOVEMBRE AU 31 MARS  
DU LUNDI AU VENDREDI: 9H-12H ET 14H-17H / SAMEDI DE 9H À 17H / DIMANCHE DE 9H À 12H. FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS.

■ DU 1ER AVRIL AU 31 OCTOBRE  
DU LUNDI AU VENDREDI: 8H30-12H ET 13H30-18H / SAMEDI DE 8H30 À 18H30 / DIMANCHE DE 9H À 12H. FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS.

Les articles donnés au **FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI** sont triés pour être ensuite redistribués en priorité au public en difficulté. Le surplus est vendu dans l'un des BRIC A BRAC, ou lors des **JOURNÉES D'ENTRAIDE** (Grande brocante des mois de novembre).

# DES CONTENEURS POUR DONNER UNE SECONDE VIE AUX TEXTILES

→ Depuis décembre 2012, LE FOYER en partenariat avec l'AR-MÉE DU SALUT et l'entreprise NEXT TEXTILES ASSOCIATION (NTA), déploie des conteneurs sur des terrains privés d'entreprises et sur la voie publique pour la collecte de textiles usagers.

Cette nouvelle façon d'apporter son soutien à l'association est un geste écologique, par la réduction des déchets, et un geste social et solidaire, puisque les dons triés par LE FOYER créent de l'emploi et alimentent les Vestiaires d'Urgence et les Bric à Brac.

Ainsi, de nouveaux conteneurs ont été implantés à LY ON dans le 3<sup>e</sup>, le 7<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> arrondissement suite à un appel d'offre, et, avec l'accord des collectivités locales dans plusieurs communes du Grand Lyon (CAILLOUX SUR FONTAINE, DARDILLY, ECULLY, GRIGNY, LIMONEST, MARCY L'ETOILE, MIONS, SAINT GENIS-LES-OLLIERES).

## QUE DONNER ?

Ces conteneurs permettent de collecter les TLC (pour Textiles, Linge de Maison et Chaussures/marochinerie).

**Attention : les dons doivent être propres et secs, même abimés.**

Ainsi, peuvent être collectés :

- les grands vêtements : les pantalons, jeans, jupes, robes, chemises, tee-shirts, pulls, sweat-shirts, blousons, manteaux...
- les petits vêtements : layettes, sous-vêtements, foulards, écharpes, bonnets, gants...
- le linge de maison ou d'ameublement : draps, couvertures, nappes en tissu, rideaux, torchons, gants et serviettes de toilettes...
- les chaussures et les articles de marochinerie : bottes, chaussures enfants et adultes, sacs à main, ceintures...

## COMMENT DONNER ?

Pour permettre une bonne utilisation de vos dons, il faut veiller à respecter quelques règles :

- Utiliser des sacs de 50 litres maximum, bien fermés.
- Donner des vêtements propres et secs, même usés et abimés. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paire.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la marochinerie.

■ Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre, mais appeler au numéro indiqué sur la borne.

■ Vous ne pouvez pas déposer dans les conteneurs : les matelas, les sommiers, les moquettes, les toiles cirées, les chiffons usagers en provenance des entreprises.



## QUE DEVIENNENT VOS DONS ?

Acheminés à l'Atelier Chantier d'Insertion Tri Textile, les dons sont ensuite répartis en fonction des besoins et de la qualité des produits, dans un premier temps pour les Vestiaires d'Urgence afin d'équiper les

Passagers et personnes démunies. Dans un second temps, ils sont vendus dans les Bric à Brac ou lors des Journées d'Entraide, la grande brocante du FOYER. Tout ce qui n'est pas utilisé est vendu au poids à NTA qui les recycle jusqu'à 98 %.

## OÙ DEPOSER ?

Vous pouvez déposer vos dons dans les centres de tri du FOYER ou dans les conteneurs dont voici les adresses (sous réserve) :

### MAIRIE DE BELMONT D'AZERGUES

RD 70 - Devant le Cimetière

### MAIRIE DE CAILLOUX SUR FONTAINES

88 Avenue du 11 Novembre  
1918

### MAIRIE DE DARDILLY

Parking Paillet  
Parking Barriot

### MAIRIE D'ECULLY

Chemin de charrière blanche  
Rue Jean Rigaud  
Place du marché

### MAIRIE DE GRIGNY

Devant la déchetterie de Grigny

### MAIRIE DE LIMONEST

Chemin du cimetière

### MAIRIE DU 3<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT DE LYON

15 Quai Augagneur  
52 rue Moncey  
83 Avenue Maréchal de Saxe  
Rue Bonnel  
Place Bir-Hakeim  
30/34 Rue Villeroy  
230 Rue Garibaldi  
Rue Moncey  
13 Rue Etienne Richerand  
Rue Nazareth  
66 Avenue Antoine Charrial  
26 Rue Docteur Rebatel  
Place Rouget de l'Isle  
37 Rue Renoir  
29 Boulevard Pinel  
Rue Piperoix  
Cours Eugénie  
89 Cours Richard Vitton

### MAIRIE DU 7<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT DE LYON

49 Rue de Gerland  
Rue de l'Université  
91 Rue de Marseille  
Place Jean Macé  
8 Rue Domet  
141 Cours Gambetta  
Rue Nicolai  
86 Grande rue de la Guillotière  
Rue Benjamin Delessert  
Rue Victor Lacassagne  
Avenue Leclerc  
15 Boulevard des Farges  
Rue Lieutenant Colonel Girard  
Rue des Girondins  
Rue Payant  
Rue André Bollier  
Avenue Debourg  
Rue Jean-François Rasclat  
Rue Pré-Gaudry  
Rue Marcel Mérieux

### MAIRIE DU 8<sup>EME</sup> ARRONDISSEMENT DE LYON

Rue Jules Cambon  
Rue Lamy  
Rue du Professeur Tavernier  
Avenue Général Frère  
60 Rue Pierre Delore  
Route de Vienne  
Rue Professeur Kleinclausz  
Rue Villon  
27 Rue du Garon Duret  
Rue Denis  
Rue du Docteur Beauvisage  
Rue Rochambeau  
Rue Pégout  
8 rue Sarrazin  
Avenue Jean Mermoz  
Rue Blanchet  
Rue Parradin  
Rue Bataille  
Angle rue Alouette

Avenue des Frères Lumières  
Rue Sait Maurice  
Rue Saint Nestor  
Promenade Léa et Napoléon  
Bullukian  
Rue Victor Despeignes  
Rue Narvick  
Rue Challier  
Rue Narvick  
Rue Bocage

### MAIRIE DE MARCY L'ETOILE

Place de l'étoile

### MAIRIE DE MIONS

Halle du Marché  
Rue du 23 Août 1944

### MAIRIE DE SAINT GENIS LES OLLIERES

Stade Louison Bobet

# LE CENTRE GABRIEL ROSSET

Reconnu comme « maison mère » de l'association et comme l'héritage direct de Gabriel ROSSET, le Centre Gabriel ROSSET, rassemble toutes les missions que se donne LE FOYER : **ACCUEILLIR** tous ceux que personne ne veut recevoir, **HEBERGER** – donner un abri à ceux qui en ont besoin, **ACCOMPAGNER** – prendre soin des personnes, **INSERER** – trouver des solutions individuelles, adaptées et pérennes.

## ACCUEILLIR ET HÉBERGER « GARDER UNE PORTE OUVERTE À TOUS CEUX QUE PERSONNE NE VEUT RECEVOIR »

Le Centre est pensé et conçu comme un centre d'hébergement d'urgence, à seuil d'exigence le plus faible possible, de façon à pouvoir prendre en charge une population très hétérogène et en grande précarité. Il est ouvert 7 jours sur 7, toute l'année.

L'accueil est immédiat et inconditionnel, par l'intermédiaire des orientations de la Veille Sociale Téléphonique du Rhône, le « 115 ». Il est réservé aux hommes isolés et aux couples majeurs. Aucune sélection n'est faite quant à l'origine, au statut, à la socio-pathologie... Le centre garantit également l'accueil « à la porte » des hommes connus comme étant les plus déstructurés en besoin de protection, ainsi que ceux qui reviennent d'hospitalisation, de cure et des lits de Repos du FOYER.

Cette structure monobloc dispose d'une capacité d'hébergement de 191 places, dont 25 agréées en Centre d'Hé-

bergement et de Réinsertion Sociale Urgence. Sur ces **191 places**, 18 sont réparties en 9 chambres réservées aux couples, dans une aile séparée du bâtiment. Le Centre Gabriel ROSSET accueille donc **182 hommes et 9 femmes chaque soir**. En outre, l'hiver, le centre est susceptible d'offrir des places supplémentaires. Ainsi, lors des périodes de « Grand Froid », 30 lits de camp sont ajoutés aux capacités d'accueil soit une capacité totale de **221 places**.

Permettre aux Passagers d'être accueillis (sur orientation du « 115 »), de trouver un lieu sécurisé et sécurisant, un lit propre pour dormir, un repas chaud, une consigne, des douches, un vestiaire, une infirmerie, un lieu d'hygiène, un espace de détente... et d'être pris en charge par une équipe de salariés et de bénévoles, est la base de l'hébergement d'urgence au Centre Gabriel ROSSET. ■

## ÉVALUER ET ORIENTER « GUIDER ET CONSTRUIRE VERS DES SOLUTIONS ADAPTÉES »

Au FOYER où, depuis l'origine, toute personne accueillie est considérée comme un « Passager », il est vite apparu que l'hébergement d'insertion devait permettre aux personnes accueillies en urgence de « se poser » et de sortir véritablement de leur situation de détresse sociale. Sans cet accompagnement, l'accueil d'urgence serait dépourvu de sens ; on ne saurait offrir aux « Passagers » la seule perspective du retour à la rue. Sur ce constat ancien, mais toujours d'actualité, LE FOYER a construit, au fil des ans, des structures de stabilisation et d'insertion leur permettant de quitter l'hébergement d'urgence.

C'est dans ce but que l'équipe socio-éducative doit recevoir tout Passager, afin d'évaluer sa situation (administrative, sociale, familiale, professionnelle, de santé...), ses capacités et besoins, d'entendre ses souhaits pour construire et réaliser avec lui un projet d'orientation qui soit cohérent, adapté, et donc accessible.

Chaque situation, chaque histoire de vie et de rupture est unique : elle demande alors une réponse précise et individualisée.

L'objectif, pour chaque Passager, est de pouvoir intégrer le plus rapidement possible les différents services d'insertion proposés par LE FOYER, ou dans l'ensemble du dispositif social et sanitaire existant. Les partenariats multiples, notamment avec la Maison de Veille Sociale du Rhône, nous sont indispensables pour mener à bien ces sorties. ■

## UN NOUVEAU CONTEXTE POUR L'HEBERGEMENT D'URGENCE

L'article 4 de la Loi DALO du 5 mars 2007 renforcé par la Loi MOLLE de 2009 a introduit le principe de continuité dans les différentes structures d'hébergement.

Ceci implique la suppression de toute notion de durée maximale de séjour. Le Passager peut, s'il le souhaite, rester dans la structure d'accueil, tant qu'il ne lui a pas été proposé une solution adaptée qu'il aura acceptée.

En outre, l'accueil inconditionnel prévaut pour toute personne accueillie, quels que soient ses difficultés, son statut, etc.

Tel que relevé dans la lettre ouverte publiée dans l'Arche N°234, dans la pratique, le manque de places d'hébergement et de logement rend incompatibles la continuité et l'inconditionnalité de l'accueil. ■



QUESTIONS À

**BIRGIT JONCHERAY,**

RESPONSABLE DU CENTRE GABRIEL ROSSET

*Birgit JONCHERAY est la responsable du Centre Gabriel ROSSET. Titulaire d'un diplôme Niveau 1 d'Économie Sociale et Solidaire, elle occupe ce poste depuis le printemps 2009, après avoir été responsable du Service Insertion puis des Missions Sociales au FOYER. Elle a également en charge les actions de Santé.*

*Pour les lecteurs de l'Arche, elle a bien voulu en dire plus sur le fonctionnement du Centre et son évolution.*

**L'Arche : S'il vous fallait, en un seul mot, résumer le fonctionnement du Centre Gabriel ROSSET aujourd'hui, que diriez-vous ?**

**Birgit JONCHERAY :** Actuellement, les places sont chères !

Jusqu'au mois d'août 2010, nous avions un fonctionnement double :

Les Passagers orientés par le 115 ou qui se présentaient à la porte étaient accueillis immédiatement pour 3 ou 4 nuits. Ensuite, ils trouvaient une autre solution ou devaient appeler le 115 pour obtenir à nouveau une place en hébergement d'urgence. Il existait alors

une certaine forme de turn-over, de fluidité.

Dans le même temps, nous possédions 60 places dites « de stabilisation », pour des durées de prises en charge de quelques mois, voire quelques années. Elles nous permettaient d'accueillir des personnes qui souhaitaient et pouvaient intégrer un parcours d'insertion, et d'autres particulièrement fragiles qu'il nous fallait « protéger ». Nous mettions alors en place un accompagnement adapté pour les guider vers le logement, vers une maison de retraite, etc.

Désormais, il n'y a plus de distinction : du fait des évolutions législatives, toutes les personnes qui accèdent à une place peuvent y rester tant qu'une solution adaptée et adoptée ne sera pas proposée. C'est une avancée sociale importante pour de nombreux passagers : le travail social est facilité, la continuité nous permettant de mieux les accompagner dans la durée.

La durée moyenne de séjour a « explosé ». Elle est passée d'une moyenne de 13,1 nuits en 2010 contre 168 actuellement. La notion « d'urgence sociale » perd son sens premier : il ne nous reste que peu de places libres à

attribuer chaque soir, d'où l'augmentation significative de demandes d'hébergement non pourvues.

Nous sommes donc vigilants au fait qu'aucune place ne doit être vacante !

Nous faisons tout pour attribuer immédiatement une place, même si elle n'est libre qu'une nuit ! Par exemple, si un de nos Passagers doit être hospitalisé, nous la mettons immédiatement à disposition en attendant son retour. Ceci nous permet ainsi de « repérer » des personnes en errance que nous pourrions accompagner ultérieurement.

**L'Arche : Constatez-vous une évolution du public accueilli ?**

**B.J. :** Les places d'hébergement sont de plus en plus occupées par des personnes capables de vivre en habitat collectif et qui acceptent les règles de la vie collective. Les Passagers pour qui ces contraintes sont difficiles perdent rapidement leur place et ne trouvent que difficilement la possibilité de revenir rapidement.

Les grands déstructurés, alliant souvent des pathologies psychiatriques lourdes avec des addictions et des

problèmes de comportement (désocialisation et violences), restent en proportion stable, autour de 25%. Ce public est volatile et très fragile, la plupart du temps non accepté ou exclu des autres structures, incapable de vivre de façon autonome. Il est alors pris en charge non seulement « à la porte » du FOYER, mais également par le Samu Social et les autres partenaires, pour être abrité, même sur des lits de camp si nécessaire.

Statistiquement, nous observons également depuis 2009 une augmentation du nombre de Passagers en situation administrative non régularisée, une tendance qui se stabilise. Leur besoin d'accueil et d'hébergement est incontestable, d'autant que pour LE FOYER l'inconditionnalité de l'accueil est une valeur fondamentale: le besoin d'abri prime sur le statut. Mais le temps de prise en charge est très long avant d'obtenir une régularisation de leur situation. Nous observons également une augmentation des personnes sans ressources ou percevant une Allocation Temporaire

d'Attente (ATA dans le cadre de la demande d'asile), ce qui ne leur permet pas d'envisager une orientation vers un dispositif pérenne.

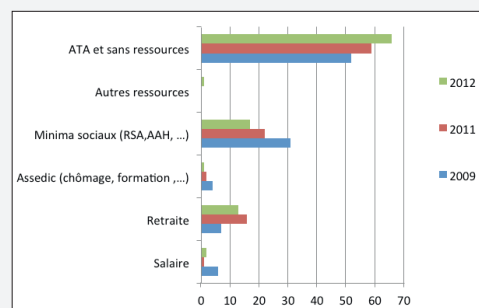
### L'Arche: COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR DU CENTRE?

**B.J.:** A son origine, le Centre Gabriel ROSSET a été conçu pour l'hébergement d'urgence, aussi bien sur le plan matériel que sur le plan organisationnel. Depuis 2010, notre dispositif s'avère trop léger pour accompagner durablement, sur le plan sanitaire, social et administratif, des personnes gravement déstructurées, des demandeurs d'asile, etc.

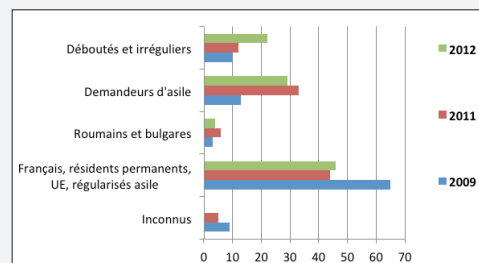
Cette situation nouvelle requiert une profonde modification de notre fonctionnement.

Lors de l'évaluation interne de notre action nous avons émis des propositions qui nous permettront de rapprocher notre fonctionnement aux besoins des Passagers. ■

### Ressources des passagers: évolution 2009-2012 en pourcentage (%)



### Comparatif des « statuts » entre 2009 - 2012 en pourcentage (%) :



Tableaux issus des enquêtes DDCS trimestrielle sur la typologie des publics accueillis



## QUESTIONS À

## MAMADOU DIASSY, AGENT D'ACCUEIL

**Mamadou DIASSY, agent d'accueil au FOYER depuis 16 ans, a bien voulu donner son sentiment sur l'évolution des publics accueillis au centre Gabriel ROSSET durant ces années-là.**

**L'Arche: Mamadou, quelle est l'évolution la plus importante à laquelle vous avez assisté depuis que vous travaillez, au FOYER?**

**Mamadou DIASSY:** Je suis rentré au FOYER en 1998. Au début, il y avait beaucoup de violence. Il ne se passait pas de soir où l'on ne devait gérer plusieurs bagarres entre les Passagers. Pire, il arrivait que des salariés soient frappés. Aujourd'hui, tout ceci est fini; c'est beaucoup plus calme.

**L'Arche: Comment expliquez-vous cette évolution?**

**M.D.:** Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord la réfection et l'agrandissement du FOYER en 2004, a été une bonne chose.

Auparavant, les Passagers étaient « les uns sur les autres », dans les bungalows, à la porte d'entrée... Aussi la moindre altercation dégénérait très vite. Ensuite, l'interdiction totale de l'alcool mise en place dans le même temps que les travaux de rénovation a été une excellente chose. Beaucoup de Passagers sont plus calmes.

Enfin le respect et le comportement des bénévoles facilitent beaucoup le quotidien. Je suis frappé de voir avec

quel soin ils servent à table certains Passagers handicapés et les aident à prendre leur repas. Ce sont là des choses importantes pour créer une ambiance de paix.

**L'Arche: LE FOYER accueille aujourd'hui des personnes venant d'origines très différentes. N'est-ce pas source de conflits?**

**M.D.:** Je dois répondre non. C'est vrai que les Passagers sont issus de dix à quinze pays différents. Et, pour autant, ça n'entraîne pas de tensions supérieures à ce qu'elles étaient autrefois, bien au contraire. Il y a beaucoup plus de considération entre les personnes. Je crois que ça tient beaucoup aux règles de fonctionnement simples et rigoureuses tout comme à la bonne entente entre les salariés et les bénévoles. ■



## QUESTIONS À

**BOUCHTA EL GUEZZAR**, PASSAGER

*Bouchta El GUEZZAR, depuis près de neuf ans, confronté à de fortes difficultés financières, a vécu au FOYER à intervalles réguliers. Il a bien voulu nous parler de son parcours.*

**L'Arche: Depuis quand êtes-vous en France, Bouchta? Quelle était votre profession?**

**Bouchta El GUEZZAR:** Je suis né au Maroc en 1950 et je suis venu en France en 1970. En effet, j'étais travailleur agricole et en ce temps-là, il y avait beaucoup de travail pour nous dans le sud de la France. J'étais chez un patron avec qui je m'entendais bien, dans le Vaucluse. Je travaillais beaucoup, parfois jusqu'à 20 heures par jour mais tout allait bien. J'y suis resté de 1970 à 1990. Puis un jour, mon patron a laissé son exploitation à son fils et à son gendre. On n'avait plus besoin de moi. J'ai donc été licencié. J'avais mes papiers en règle, mais je n'obtenais que des petits boulots dans le Vaucluse; ça a duré dix ans. Puis je suis parti pour Marseille pour trouver un travail plus durable. J'y suis resté de 2000 à 2004 mais n'ai rien trouvé!

**L'Arche: C'est alors que vous avez décidé de venir à Lyon?**

**B. EG.** Oui! Et devant les difficultés à me loger, je me suis retrouvé à la rue quelques mois avant d'être accueilli ici au Centre Gabriel ROSSET. Puis, aidé par LE FOYER, j'ai pu trouver un petit appartement dans une résidence Aralys aux Charpennes. Je touchais alors 360 mensuels de RSA et payais le tiers pour mon logement. Mais à ce moment-là, mon père est mort à Rabat à l'âge de 108 ans. J'y suis allé, même si je n'avais pas beaucoup d'argent. Je suis resté là-bas trois mois, aidé financièrement par un oncle commerçant. Puis je suis revenu en France espérant toujours trouver un travail et un logement durables. Mais comme je n'avais pas payé mon loyer pendant mon absence, j'ai été exclu de la résidence des Charpennes... et je suis revenu au FOYER pendant trois mois.

**L'Arche: Et vous avez trouvé un nouvel appartement?**

**B. EG.** Oui, toujours aidé par LE FOYER, j'ai trouvé un appartement à l'Hôtel social de la rue Riboud dans le 3ème. J'y suis resté un an. Je payais 30% de mon logement. Puis ma mère est morte et j'ai vécu alors la même chose qu'au moment du décès de mon père. Ne pouvant plus payer mon loyer, je me suis retrouvé à la rue. J'ai alors vécu deux mois dehors. Le soir, j'allais dans le quartier de la Part-Dieu... pour pouvoir manger. Des associations nous servaient une soupe. Depuis 2012, je suis à nouveau au FOYER. Je suis domicilié officiellement à l'Accueil de Jour Le Relais SOS; c'est là que peuvent être virées les aides qui me sont versées.

**L'Arche: Parlez-nous de votre parcours au FOYER.**

**B. EG.:** J'ai toujours été bien accueilli ici et je trouve que beaucoup d'associations lyonnaises m'ont bien aidé. Au FOYER, j'ai surtout apprécié l'aide qu'on m'a apportée chaque fois que j'en ai eu besoin, surtout pour arriver à trouver un logement. Bien sûr, ça arrive qu'il y ait des tensions entre les Passagers. Certains boivent trop ou sont addicts à la drogue. Ce n'est pas toujours simple. Mais les éducateurs ou les agents d'accueil font un gros travail pour que ça ne dérape pas. Sans LE FOYER, je ne sais pas bien comment je m'en serais tiré.

**L'Arche: Et maintenant que souhaitez-vous?**

**B. EG.:** J'ai 63 ans. Dans deux ans, je pourrai avoir une retraite. Je crois que ce sera plus que le RSA. J'espère pouvoir avoir définitivement un logement. Mais dès à présent avec l'aide du FOYER, je cherche un appartement qui puisse correspondre à mes moyens financiers. Même si je suis bien accueilli ici j'ai envie d'être chez moi et plus libre. ■

## LE CENTRE GABRIEL ROSSET, C'EST...

→ **l'un des plus importants centre d'hébergement** de la région Rhône-Alpes situé 3 rue Père Chevrier (Lyon 7ème) voué à l'accueil d'urgence inconditionnel. Avec ses 166 places d'urgence, ce centre constitue un lieu de repos, d'abri et d'hébergement. Des repas chauds, une bagagerie, des douches et un vestiaire sont également disponibles. L'équipe du Centre est composée de personnes ayant toutes une longue expérience du social et de la grande précarité. Pluridisciplinaire et stable, elle aide les usagers du centre à se reconstruire dans un environnement familial et professionnel. Chaque soir, une quinzaine de bénévoles vient aider à répondre aux nombreuses demandes de service, d'animation, d'écoute... Au total, c'est plus d'une centaine de bénévoles qui assurent une présence régulière, chaleureuse et propice à la détente.

→ **un pôle d'orientation et l'accompagnement social.** Un accueil de qualité, jusque tard dans la nuit, est proposé par les équipes de professionnels qui exercent tous les soirs de l'année. Après cet accueil, elles ont pour objectif d'évaluer les besoins des usagers pour les orienter vers des lieux d'hébergement adaptés.

→ **un Pôle d'Accompagnement Renforcé (PAR)** Le Pôle d'Accompagnement Renforcé est l'outil d'accompagnement du CENTRE GABRIEL ROSSET spécifiquement réservé à des Passagers hébergés au FOYER depuis de nombreuses années et/ou qui sont très ancrés dans la rue du fait de leurs diverses problématiques. Le Pôle d'Accompagnement Renforcé est un espace de rencontre où le Passager peut, par le biais des salariés, bénévoles et usagers s'inscrire de nouveau dans un lien social. Les usagers sont orientés par l'équipe éducative du FOYER, après un diagnostic social, vers le PAR afin de leur permettre d'accéder à un lieu adapté à leurs besoins.

→ **un Point santé** principalement chargé des soins infirmiers et de la gestion des traitements. Il permet de prendre en charge les personnes en grande incurie.

→ **le « 122 ».** Avec ses 25 places, ce Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Urgence est la toute première étape pour sortir de l'accueil d'urgence, de la survie et de l'errance. Il permet aux Passagers, de se poser, d'initier avec son « référent » (travailleur social) un projet d'insertion pour, ensuite, le réaliser par étapes. ■

Dossier réalisé par Michel CATHELAND

# LE TRAVAIL EN LIEN AVEC LES BÉNÉVOLES



→ Issu du secteur caritatif, le secteur social a dû se pencher sur la répartition des rôles entre bénévoles et salariés. C'est une question récurrente dans certaines institutions. Grand nombre d'associations se sont professionnalisées au fur et à mesure du temps, afin de passer d'une logique purement caritative à une logique d'aide sociale. Aujourd'hui, ce secteur est touché par les restrictions budgétaires, et, plus que jamais, la place des bénévoles est remise en question. Doivent-ils faire à la place des salariés ? Qu'en est-il du professionnalisme ? Quelle éthique pour le binôme salarié-bénévole ?

La présence des bénévoles au cœur de nos structures apporte beaucoup de débats : certains y voient de la valeur ajoutée, d'autres y voient le « rapt » de certains postes comme ceux des travailleurs sociaux. D'autres y voient une humanité et d'autres l'abandon d'un professionnalisme au détriment de la relation d'aide. Bref, chaque association doit se positionner sur ce sujet. Lorsqu'on fait le choix de travailler en lien avec les bénévoles, il faut être bien au clair sur le pourquoi on le fait et sur leurs missions.

Pour moi, travailler avec des bénévoles dans le secteur de l'exclusion est un moyen de ne pas enfermer la relation d'aide dans une relation uniquement professionnelle : « parce qu'on est SDF on n'a plus le droit de ne parler qu'avec des travailleurs sociaux ! » Le bénévole véhicule alors l'idée que la vie de l'autre ne lui est pas indifférente.

Ce premier pas vers l'humanité est à mon sens, capital. Les Passagers se sentent souvent en « dehors » du monde. Ils peuvent avoir le sentiment de ne pas appartenir à la même humanité que nous. Le bénévole peut alors représenter le contraire et leur démontrer qu'ils ne sont pas transparents. Le simple fait de venir « gratuitement » prendre soin d'eux renvoie une image valorisante. Cet « aller vers » que véhicule la présence des bénévoles peut modifier leur rapport au monde.

De son côté le salarié doit accepter un certain « lâcher prise ». Le salarié n'a pas le monopole de la relation. Le professionnalisme ne s'apprend pas qu'à l'école. C'est une posture qui est en mouvement. Le binôme salarié-bénévole est donc à construire de manière permanente. Lorsque l'on travaille avec des publics de la rue, les aidants sont constamment confrontés à la chronicité des pathologies, l'inertie des situations. Afin de ne pas s'endormir ni de rentrer dans une certaine « fatalité », il est bon d'accepter de se faire « booster » par des relais extérieurs.

Pour mener à bien cette mission, le bénévole ne doit pas être un électron libre. Il fait partie intégrante de l'équipe et pour ce faire, il accepte et respecte le projet de service. Ceci apportera une cohérence à l'action. La personne accueillie a besoin d'être portée par un projet. Chaque acteur doit donc y adhérer. C'est notre objectif commun. Pour des personnes

souvent très éclatées, se sentir contenu par un seul et même discours les rassure et leur permet d'entrer en relation de confiance.

Pour atteindre cet objectif, il est important de donner à chaque acteur un certain nombre de moyens. Cela peut être des entretiens, des temps de partage de repas, des ateliers... Bref, tout est occasion ou prétexte à la rencontre.

Après, se pose la question de la répartition des tâches. Si on part du principe que dès qu'il y a intervention, il y a accompagnement : donner une serviette, ou faire un dossier retraite, c'est de même valeur. Cela fait partie de la démarche d'accompagnement. Il n'y a pas de besoins primaires auxquels on répondrait par un service minimal (douche, repas, lessive), et des besoins secondaires, qui, seuls, donneraient lieu à un travail social d'accompagnement. Chaque acte est une occasion d'amorcer un début d'accompagnement qui peut être porté par un salarié ou un bénévole.

En acceptant ce bout d'accompagnement, le bénévole doit lui aussi s'engager. La bonne volonté ne suffit pas, tant au plan pratique qu'au plan psychologique. Les personnes peuvent s'effrayer de cette bonne volonté qui n'est pas cadrée, donc pas rassurante. Les aidants doivent être formés, encadrés et accompagnés. Chaque relation de confiance est un cadeau. Pour beaucoup d'hommes de la rue, cette relation comporte un risque, et il faut donc en être conscient et le prendre au sérieux.

Le travail en lien avec les bénévoles ne peut donc pas être vu comme une manière de faire des économies, c'est une façon différente d'aborder l'accompagnement des plus exclus et repenser notre vision de la relation d'aide. ■

Camille BOUVIER





Telle est la devise du « Réseau Emplois et Innovations » REI qui a pour but de développer l'offre d'insertion, d'emploi et de formation pour des associations relevant de l'Économie Sociale et Solidaire dans le Grand Lyon. Une devise qui prend tout son sens pour l'un de ses responsables, Benoît VIANNAY, ancien président du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

### L'ARCHE: BONJOUR MONSIEUR VIANNAY. POUR LES LECTEURS DE L'ARCHE QUI VOUS CONNAISSENT BIEN, POURRIEZ-VOUS PARLER DE VOTRE ENGAGEMENT ACTUEL ?

**Benoît VIANNAY:** Il y a une vie après LE FOYER ! Après 5 ans passés à la tête du FOYER, j'ai souhaité m'investir dans le champ de l'insertion professionnelle, un secteur qui me tient à cœur. Je suis aujourd'hui administrateur de deux associations : la première, le Réseau Emplois et Innovations (REI) et la seconde l'Institut Saint-Laurent.

Ce sont des activités complémentaires à l'action que mène LE FOYER. Je ne quitte donc pas vraiment l'association et le social ! Le réseau Emplois et Innovations s'intéresse aux personnes en situation de chômage. Il s'est donné pour mission, avec l'aide de bénévoles et de salariés, de les accompagner par le biais de l'insertion par l'activité économique et la formation.

L'Institut Saint-Laurent est, quant à lui, spécialisé dans la formation de travailleurs sociaux.

## AGIR POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DE TOUS

Je peux apporter mon expérience en matière d'insertion professionnelle et mes connaissances en marketing et en communication. Enfin, je leur fais profiter de mon réseau pour les aider à s'ouvrir sur l'extérieur.

### L'ARCHE: PARLEZ-NOUS DU « RÉSEAU EMPLOIS ET INNOVATIONS » ?

**Benoît VIANNAY:** « Emplois et Innovations » est un réseau interactif qui agit pour le développement de l'emploi dans le Grand Lyon.

Il propose aux associations, entreprises, collectivités locales, bailleurs sociaux, etc. de les aider dans la mise en œuvre de clauses d'insertion sociale par la mise à disposition de personnel, et par une offre complète de formations, en lien avec Pôle Emploi. Composé de 4 associations, il aide environ 2 000 personnes chaque année :

■ **REED** (Rhône Emplois Et Développement) est une association spécialisée dans l'insertion par l'activité économique. Elle propose la mise à disposition de personnel compétent et qualifié dans les métiers de la restauration, du nettoyage, de la petite enfance, de la manutention, etc.

Elle travaille avec LE FOYER depuis 10 ans, pour des remplacements, des recrutements, etc. Lors de la dernière journée des bénévoles et salariés, elle a fourni 3 salariés à l'Atelier Cuisine pour aider à la confection du repas.

■ **REN** (Rhône Emplois Nouveaux) est un organisme de formation individuelle ou collective spécialisé dans l'emploi et internet.

■ **CEV** (Chantier Espaces Verts), est un Atelier et Chantier d'Insertion, pour l'entretien d'espaces verts, le bâtiment, l'entretien d'immeubles et la collecte d'encombrants.

■ **REF** (Rhône Emplois Familiaux) est une association de services à la personne qui intervient à domicile pour le ménage, le repassage, la garde d'enfants ou l'aide aux personnes dépendantes.

### L'ARCHE: VOUS ÊTES ÉGALEMENT ADMINISTRATEUR DE L'INSTITUT SAINT-LAURENT ?

**B.V.:** C'est une activité complémentaire à mon mandat d'administrateur du REI : c'est un organisme de formation qui forme des travailleurs sociaux.

Ainsi les sessions de formations diplômantes et qualifiantes, ou continues, permettent à des jeunes, des personnes en recherche d'emploi, ou des salariés de suivre une formation dans le domaine du social, tel que de moniteur-éducateur, surveillant de nuit, éducateur spécialisé, maître de maison etc.

### L'ARCHE: LE CONTEXTE ACTUEL EST-IL DIFFICILE POUR L'INSERTION DES PUBLICS ?

**B.V.:** Dans le contexte actuel, la crise aidant, nous relevons chaque jour ce défi d'insérer les plus fragiles.

L'une des problématiques que nous rencontrons est la baisse des moyens dont disposent les entreprises et les collectivités qui font appel à nos services. Pour autant, de nombreux besoins restent à satisfaire. Aussi, s'ensuit la recherche de nouveaux marchés par le développement de nos services au secteur marchand.

Nous avons également une réelle volonté de travailler le « professionnalisme » des personnes que nous accompagnons.

**Nous avons des résultats très encourageants en termes d'insertion !** Par exemple, en 2012, REED a obtenu un taux de **47% de « sorties positives »**, les personnes ayant obtenu à l'issue de leur mission un CDD, un CDI ou une formation.

Avec une vie au service des autres, Benoît VIANNAY constate chaque jour qu'on se laisse changer par leur regard, et que plus on s'intéresse à eux, plus on voit ce qu'il reste à faire. ■

Propos recueillis par Bruno LÉPINE

# MERCI

→ Nous tenons à remercier tous ceux qui se sont impliqués dans cet élan de générosité, Fondations, Entreprises, salariés et bénévoles. Merci à tous.



## LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE-ALPES

La Caisse d'Épargne Rhône-Alpes a confirmé son soutien dans le financement de l'ameublement de logements de notre antenne familles de Villefranche-sur-Saône.

La subvention a permis de renouveler les meubles et l'électro-ménager d'une partie des logements, permettant ainsi aux familles de mieux s'approprier le logement grâce à un mobilier beau, résistant et neuf.



## LA FONDATION SAINT-IRÉNÉE

La Fondation Saint-Irénée a soutenu notre projet « être enterré dans la dignité ». Ce soutien financier a été bienvenu pour financer les travaux d'aménagement d'un « jardin du souvenir » au cimetière de la Guillotière pour les Passagers décédés. En effet, les corps ne sont pas toujours réclamés par les familles, aussi, afin de les inhumer dans la dignité LE FOYER organise leurs funérailles et célèbre leurs mémoires pour qu'ils ne tombent pas dans l'oubli et l'anonymat.



## AXA ATOUT CŒUR

AXA ATOUT CŒUR renouvelle son soutien au FOYER dans l'organisation de ses Journées d'entraide. Axa se mobilise également bénévolement lors de cette vente tout au long du week-end. En outre, Axa Atout Cœur a effectué un don de tee-shirts et pulls pour les vestiaires d'urgence du FOYER.



## SANOFI PASTEUR

Sanofi Pasteur a fourni au Point santé du FOYER les vaccins contre la grippe nécessaires à la prévention pour les passagers les plus fragiles. En outre, une collecte de jouets et de vêtements chauds est organisée auprès des salariés des sites de Marcy l'Etoile et de Gerland.



## GRAND CIRCLE TRAVEL

A la suite de l'appel du FOYER pour obtenir des couvertures et des duvets, la société a acheté une centaine de duvets pour permettre aux Passagers d'être au chaud cet hiver. Rappelons que les salariés de Grand Circle Travel se sont également mobilisés lors du précédent Soup'r Bol.



## LA FONDATION OL

Plus de 1000 places ont été offertes pour des rencontres sportives aux Passagers du FOYER. Ainsi, en moyenne 200 places sont offertes pour les matchs de l'OL. Des temps forts pour les supporters !



## MEDRANO ET EDF

EDF et le Cirque MEDRANO ont innové en imaginant une soirée spéciale solidarité pour les plus démunis. Plus de 900 places ont été offertes à toutes celles et ceux qui apportaient des couvertures et vêtements chauds pour LE FOYER. Des passagers étaient également de la fête, pour un temps de ravissement pour grands et petits.



## KPMG LYON 09

Fidèle au FOYER depuis plusieurs années le cabinet d'audit KPMG Lyon 09 organise plusieurs collectes auprès de ses équipes, collecte de jouets et de vêtements qui servent aux familles et enfants, cette année trois collectes ont ainsi été organisées démontrant l'engagement de ses salariés.



## COFELY SERVICES (GDF SUEZ)

Une collecte de vêtements, jouets, et chaussures a été organisée cet été par les salariés de COFELY SERVICES. Ce ne sont pas moins de 200 kg rassemblés pour aider des familles ou des personnes isolées.



## TNT EXPRESS

Les salariés de TNT Express se sont mobilisés au mois d'octobre pour collecter de jouets afin d'offrir aux enfants du FOYER un Noël chaleureux.



## LES LABORATOIRES BOIRON

LES LABORATOIRES BOIRON ont collecté auprès de leurs salariés du sucre et du café, produits consommés en grande quantité par les personnes sans domicile fixe, surtout en période hivernale.



## LOUIS DREYFUS COMMODITIES

Les salariés de LOUIS DREYFUS COMMODITIES se sont mobilisés lors du marathon Run In Lyon qui s'est déroulé le 6 octobre 2013. Les sommes recueillies lors de la course ont été abondées par la société. Bravo aux sportifs ! ■



# NOËL RÉVÈLE LE MYSTÈRE DE NOS EXISTENCES

« Et elle enfanta son fils, le premier-né... » <sup>1</sup>

**M**ais qui sont les cadets de ce premier-né? Eh bien, tous les humains qui en tous lieux, tous peuples, toutes époques consentent à donner, comme lui, leur vie, d'une manière ou d'une autre, pour les autres. Cela est possible à tout un chacun quelle que soit sa condition. Et c'est ainsi que nous pouvons vivre à notre tour une naissance semblable à celle que nous fêtons le jour de Noël.

Cette naissance à laquelle nous appelle Noël peut durer toute une existence. Donner sa vie pour les autres

n'est pas nécessairement synonyme de sacrifice héroïque! Cela peut se jouer discrètement, sans fanfare, au fil d'une existence humble. En effet, bien des gens donnent leur vie par amour à leurs familles, à leurs amis, et même à des inconnus croisés par hasard en des circonstances joyeuses ou dramatiques. Le plus remarquable dans cette naissance est que riches et pauvres sont inégaux: les moyens dont disposent les premiers sont parfois de sérieux handicaps, alors que leur pénurie contraint les seconds à se donner d'autant plus vite.

Cette naissance nous amène donc à regarder nos existences et celles des autres comme autant de naissances en cours, celles d'une cadette ou d'un cadet du nouveau-né de la crèche! Dès lors les drames de l'existence, aussi terribles soient-ils, doivent être évalués avec prudence. Ils sont bien souvent l'occasion de bien belles naissances même s'il faut tout faire pour les éviter. Pussions-nous avoir ce coup d'œil les uns sur les autres au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI!

« Et il y avait dans cette contrée des bergers qui vivaient aux champs et qui passaient les veilles de la nuit à veiller sur leurs troupeaux. » <sup>2</sup>

**L**es bergers de Bethléem sont les héritiers d'Abraham, Moïse et David, ces grands bergers de l'Ancien Testament. Le fait de veiller dans la nuit sur des troupeaux les rend très attentifs à tous les bruits, même les plus discrets. C'est donc parce qu'ils ont une sensibilité hors du commun qu'ils sont les seuls à entendre les anges. Du coup ils sont à la hauteur de cet évènement capital qui se passe

dans la discrétion tant et si bien qu'ils en deviennent les témoins auprès des habitants de Bethléem pourtant bien plus proches du nouveau-né.

Les bergers constituent une corporation aux multiples ramifications. On peut y englober toutes les femmes et tous les hommes qui tant soit peu veillent sur des vivants: famille, amis, collègues, inconnus dont les routes croisent la nôtre. Pour être un berger,

il suffit d'avoir un minimum d'attention à la vie d'un autre, d'une autre. Cela suffit pour acquérir un peu de cette sensibilité si hautement développée chez les bons bergers. Il est d'ailleurs probable que tous au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, Passagers, salariés et bénévoles, nous partageons avec les bergers de la crèche cette sensibilité pastorale. Pussions-nous la développer toujours plus!

« Quant à Marie, elle gardait avec soin toutes ces choses, les repassant dans son cœur » <sup>3</sup>

**M**arie fait là quelque chose de très important: elle garde en mémoire ce qui s'est passé, sans pour autant en tirer des conclusions. Elle perçoit que bien des choses lui échappent. Elle en garde la mémoire vive, tout en veillant à ne pas les interpréter en force, alors qu'elle ne les

comprend pas. Et elle saisira ce qui s'est joué en cette nuit de Bethléem au fur et à mesure que son fils prendra toute sa dimension. Non seulement elle respecte le mystère de l'autre en son fils mais elle en fait sa préoccupation principale: son fils est un mystère pour lequel elle ne cessera jamais de se passionner.

Pussions-nous partager, avec Marie, la même passion pour le mystère de chacun de ceux que nous côtoyons et croisons au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, qu'il soit Passager, salarié ou bénévole. ■

Père Olivier PETIT

NOTE: 1 Luc 2,7 / 2 Luc 2,8 / 3 Luc 2,19



## CHERCHEZ DONC...

Cherchez donc quel est celui qui vient, d'où et de qui il vient, cherchez aussi le motif de sa venue.

Vous avez entendu, frères, quel est celui qui vient :

Ecoutez maintenant, d'où il vient et où il va.

Il vient du cœur de Dieu le Père dans le sein de la Vierge Mère.

Il vient du plus haut des cieux jusqu'aux régions inférieures de la terre.

Qui douterait que ce soit pour un motif élevé qu'une telle grandeur a daigné descendre d'un lieu si élevé jusqu'à un autre si misérable ?

C'est un motif élevé en vérité : une grande miséricorde, une piété sans limite, une charité débordante.

Pourquoi devons-nous croire qu'il est venu ? C'est ce que nous avons à éclaircir. Point n'est besoin pour le faire de nous donner beaucoup de mal, car ses paroles et ses actions proclament bien haut le motif de sa venue.

Il est venu du haut des montagnes chercher la centième brebis qui était errante. Et pour que nous rendions grâce au Seigneur, car il est bon, pour que nous chantions ses merveilles pour les fils des hommes, il est venu pour chacun de nous.

Grandeur inouïe du Dieu qui cherche, grandeur aussi de l'homme cherché ! ■

SAINT BERNARD,  
Abbé de Clairvaux, XII<sup>ème</sup>  
(extrait de sermon)

# CONTE DE NOËL: LE COQ GAULOIS



Peut-être m'avez-vous vu en passant? Ou bien votre regard est tellement habitué à ma présence que depuis longtemps vous n'y faites plus attention. Regardez bien, je suis le coq qu'on a juché sur le monument aux morts au centre du village. Et je suis là depuis 1920 année au cours de laquelle on a lancé une souscription pour payer cette colonne sur laquelle je suis installé, et ce coq que je suis, pour faire souvenir aux habitants ceux qui sont tombés pendant la guerre 1914-1918. On y a ajouté les morts des guerres suivantes.

Voilà... je suis le coq qui veille, silencieux et hiératique, depuis plus de quatre-vingts ans. Mais j'ai voulu voir les choses de plus près. Et voici qu'en cette veille de Noël, j'ai pensé à m'échapper un peu de mon village, m'envoler de ma colonne. Où pensez-vous que j'allais me diriger? Je suis parti bien sûr dans la direction vers laquelle on m'a orienté depuis 1920, c'est-à-dire vers l'est puisque je suis censé monter la garde de ce côté d'où l'on explique que sont venus les ennemis cruels. Et c'est précisément une expédition que je voulais faire

dans ce pays de l'est pour voir à qui ils ressemblent et si la méchanceté qu'on attribue aux gens se traduit dans leurs paysages.

Alors, à tire-d'aile j'ai survolé bien des villages. La neige facilitait mon voyage incognito: je survolais des paysages complètement endormis sous leur manteau blanc. Mais c'était aussi un obstacle car mes ailes repliées depuis si longtemps devaient ramer très sérieusement sous les flocons pour me faire avancer. Je vis la nuit disparaître derrière moi et je parvins au-dessus du fleuve qu'on nomme le Rhin. Grâce à une éclaircie, je vis bien au-dessous de moi la plaine d'Alsace, la flèche de Strasbourg et surtout le ruban sombre de l'eau qui coulait entre les deux rives. Pour moi d'ailleurs je croyais que les fleuves permettaient aux habitants de se retrouver pour faire la fête. Là il semble que ce n'était pas le cas puisque ce fleuve divisait les deux pays qui se disaient ennemis.

Alors je regardais de part et d'autre des ponts que je voyais enjamber le Rhin, il n'y avait pas de différence. Tout était semblable: la forêt floconneuse, des petits villages avec des maisons aux façades barrées par des poutres apparentes les gens qui se promenaient ou qui travaillaient marchant difficilement dans une neige aussi blanche d'un côté que de l'autre.

J'avais tellement envie de trouver des différences entre les deux rives, puisqu'on m'avait toujours dit cela, j'essayais de m'approcher le plus possible, je ne voyais rien de différent.

Sans me faire remarquer, je m'installai dans le clocher d'un village juste au-dessus du portail d'entrée de l'église et je décidai d'attendre ce qui allait se passer pour la veillée de la nuit de Noël; voir enfin des différences entre ces pays qui s'étaient tellement battus qu'ils avaient voulu

construire des monuments pour ne jamais oublier leurs morts et leur haine.

J'attendais et tout à coup je sautai: dans mon dos les cloches se mirent à sonner, exactement comme dans mon village en France. Et puis, à petits pas, à la lueur des réverbères qui venaient de s'éclairer, les fidèles arrivaient dans l'église. Tout comme chez moi. Il y en a qui avaient l'air de se dire « bonsoir », d'autres un peu renfermés ne disaient rien. Comme chez moi.

Les enfants avaient l'air joyeux comme chez moi. Il y avait des vieux, des amputés de guerre à qui il manquait un bras, une jambe, comme chez moi, et des jeunes qui chahutaient, comme chez moi. Il y avait aussi des mères attentives qui surveillaient leurs enfants à moitié endormis, comme chez moi.

Au douzième coup de minuit les gens dans l'église se mirent à chanter. Croyez-moi c'était la même mélodie. Tout était pareil. C'était incroyable pour moi. Je n'arrivais pas à le réaliser. Finalement j'ai décidé de ne rien oublier mais de tout pardonner à ceux qui avaient encore de la haine.

Puis j'ai repris mon vol. Revenu chez moi, heureux de mes découvertes, au lieu de reprendre mon air guerrier, dressé sur mes ergots face à l'est, mes ailes entrouvertes d'un air méchant, je me suis installé calmement pour dormir. J'ai recroquevillé mon corps dans mes plumes bien rangées, j'ai enfoui ma tête et je me suis endormi.

Et j'ai rêvé qu'au lieu d'une colonne dressée au centre du village il y avait un bel olivier argenté très touffu, très épanoui. J'étais sur une des branches les plus hautes mais savez-vous qu'à mes côtés, toute blanche dans la neige, une petite colombe de la paix lissait ses plumes immaculées? ■

Max BOBICHON

## SEIGNEUR, POURQUOI M'AS-TU DIT D'AIMER ?

J'ai laissé une porte entrouverte, imprudent que j'étais !  
Dehors, les hommes me guettaient.  
Les premiers sont entrés chez moi,  
Seigneur, il y avait tout de même un peu de place en mon cœur,  
jusque là c'était raisonnable. Mais les suivants,  
les autres hommes, je ne les ai pas vus, les autres les cachaient.  
Ils étaient nombreux, ils étaient les plus misérables, ils m'ont envahi sans crier gare,  
Il a fallu se resserrer, il a fallu faire de la place chez moi.

Maintenant, ils sont venus, de partout, par vagues successives, l'une poussant l'autre,  
bousculant l'autre, ils sont venus de partout, de la ville entière, de la nation,  
du monde, innombrables, inépuisables.

Ils ne sont plus seuls, mais chargés de pesants bagages, bagages d'injustice,  
bagages de rancœur et de haine, bagages de souffrance et de péché.  
Ils traînent le monde derrière eux, avec tout son matériel rouillé et tordu ou trop neuf ou mal  
adapté, ou mal employé. .  
Seigneur, ils me font mal, ils sont encombrants, ils sont envahissants,  
ils ont trop faim, ils me dévorent.  
Je ne peux plus rien faire, plus ils entrent, plus ils poussent la porte et plus la porte s'ouvre.  
Ah, Seigneur, j'ai tout perdu, je ne suis plus à moi, il n'y a plus de place pour eux, chez moi !

Ne crains rien, dit Dieu, tu as tout gagné, car tandis que les hommes entraient chez toi, moi,  
ton Père, ton Dieu, je me suis glissé parmi eux. ■

Michel QUOIST (1921-1997)

## → LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

# AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

## → GRÂCE À VOS DONNS



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

### Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

### Votre réduction fiscale :

#### ■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

#### ■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

## → Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : arche.fnds@wanadoo.fr

Site internet : [www.fnds.org](http://www.fnds.org)

## → EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les BRIC A BRAC
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soir de 17h30 à 19h** au FOYER Lyon 7e, et **à la demande** au FOYER de Villefranche-sur-Saône.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.



Contact :

[benevolat@fnds.org](mailto:benevolat@fnds.org)

Tél. 04 72 76 73 53

ou 04 72 76 73 85

Site internet : [www.fnds.org](http://www.fnds.org)

# POUR QUE NOEL SOIT VRAIMENT UNE FETE

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Année de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. Bureau : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je souhaite aider financièrement LE FOYER :  
- ci-joint chèque de \_\_\_\_\_ euros

Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité suivante :  
\_\_\_\_\_

Je souhaite m'abonner ou me réabonner  
(10 € pour 4 numéros).

Je souhaite recevoir une information sur les legs, donations,  
et assurances-vie au profit du FOYER

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.



## PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Joindre un RIB N° national d'émetteur : 227 072

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec LE FOYER.

### Mensualité à prélever

20 €  40 €  60 € Autre ..... €

### Ma banque

Nom de ma Banque : .....

N° ..... Rue.....

Code Postal..... Ville.....

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature